AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2880
FR0000121121-FS0851

27 octobre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EURAZEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 octobre, la société en commandite par actions Tikehau Capital[1] (32 rue de Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 octobre 2021, le seuil de 5% du capital de la société EURAZEO et détenir 3 887 126 actions EURAZEO représentant 6 647 252 droits de vote, soit 4,91% du capital et 5,75% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EURAZEO sur le marché.

[1] Contrôlée par la société par actions simplifiée Tikehau Capital Advisors.
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 224 529 actions représentant 115 647 126 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.